

Séance du 27 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt-sept janvier à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de NAVAILLES-ANGOS, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Francis HUNAUT, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. ALGANS Elisabeth, BERNEZAT Jean, CACHAU Jean-Guy, CAUHAPE Céline, CUNY Christine, DOMENGINE Paul, DUBEDOUT Philippe, HUNAUT Francis, LAVIE-HOURCADE Jeannine, LOUSTAU ARRAGON Bernadette et MERIOT Christophe.

Absent(s) : Mmes et MM. CUYALA-PROVENCE Rémy, DUBOIS Catherine, DUFOURCQ Hugues et MEYMERIT Christine (procuration à Mme LAVIE-HOURCADE Jeannine).

Secrétaire de séance : Mme ALGANS Elisabeth.

Vu le Maire pour convocation le 23 janvier 2017 et affichage des délibérations le 27 janvier 2017

La séance est ouverte à 18h32.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 JANVIER 2017

Le procès-verbal de la séance du 13 janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1^{ERE} CLASSE

Délibération N°2017-01-27-01

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à des imprécisions dans la délibération du 13 janvier 2017 concernant la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, les services préfectoraux ont demandé le retrait de cette délibération. Il propose donc au conseil de délibérer à nouveau sur ce sujet.

Suite à la réorganisation des services nécessaire dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle école primaire, les fiches de poste de certains agents doivent être revues. A cet effet, une réunion avec l'ensemble du personnel sera organisée le 8 février 2017. Au vu de ces évolutions, Monsieur le Maire propose de transformer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe. Il propose de créer ce poste à compter du 28 janvier 2017. Bien entendu, la fiche de poste de l'agent qui sera nommé correspondra aux attributions du nouveau grade.

Il propose également de ne pas supprimer pour l'instant l'emploi correspondant au grade d'origine (ce qui pourra se faire dans un deuxième temps), d'autant que des incertitudes existent à ce jour sur la nécessité de saisir le Comité Technique pour avis avant la suppression de cet emploi.

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à compter du 28 janvier 2017.

REMBOURSEMENT DE FRAIS ENGAGES PAR DES ELUS

Délibération N°2017-01-27-02

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des élus ont été obligés d'engager des dépenses pour la commune sur leurs fonds personnels.

Il propose donc le remboursement de ces sommes par la collectivité à savoir :

- 71,70 € et 82,90 € à Mme LAVIE-HOURCADE pour des achats effectués chez BRICO-DEPOT le 18 novembre 2016 pour les décorations de Noël
- 347,47 € à M. MERIOT pour des achats effectués chez LEROY-MERLIN le 18 janvier 2017 concernant du matériel de chauffage afin de pallier la panne de la pompe à chaleur gaz au complexe sportif à l'occasion des vœux.

Monsieur le Maire présente au Conseil les factures jointes en annexes.

Les deux élus concernés quittent la séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE le remboursement des frais engagés et détaillés ci-dessus, à savoir 154,60 € à Mme LAVIE-HOURCADE Jeannine et 347,47 € à M. MERIOT Christophe.

QUESTIONS DIVERSES

Personnel :

- Jean-François BOUQUET a demandé à bénéficier d'une mise en disponibilité de 3 ans à compter du 1^{er} février 2017. M. Ludovic RODRIGUES a été recruté pour faire face au surcroît de travail généré par cette absence pour une durée de 3 mois.
- Une réunion du personnel aura lieu le 8 février à 10h pour présenter et discuter le projet d'organisation suite à la mise en service de la nouvelle école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h.